



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil général de Val de Bagnes

Du 08.10.2025

Lieu : Grande salle de l'Espace Saint-Marc, le Châble
Heure : 19h30

Aux : Membres du Conseil général
Copie aux : Conseil municipal, Direction opérationnelle et Secrétariat général
Invités : /

~~18 septembre 2025~~

23 septembre 2025

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation – modification de l'ordre du jour
3. Décision de report des amortissements contractuels de 2025 pour un montant de CHF 1'900'000.- et d'octroi d'un nouveau prêt de CHF 2'000'000.-
4. Décision de principe concernant le plan d'assainissement à long terme d'ALTIS Groupe SA et de ses sociétés liées, par exemple :
 - abandon de créance et/ou postpositions en faveur d'ALTIS,
 - abandon de créance, postpositions et/ou transformations de prêts en capital-actions en faveur de Gécal SA,
 - moratoire sur le fermage des réseaux chez Sèdre SA,
 - correction du prix du kwh pour EVB SA.
5. Divers

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Commune de Val de Bagnes

Julien Vaudan
Président du Conseil général